

Appel à candidature

PIE À l'école des ondes en partenariat avec Radio France



Mise en œuvre et progressivité du projet

Les enjeux et les objectifs de la labellisation sont précisés dans l'article [Label École des ondes/webradio](#).

Le label *École des ondes/webradio* est délivré aux établissements qui auront suivi les deux paliers du projet et qui auront inscrit de façon durable et pérenne l'utilisation de la radio comme outil fédérateur de la vie artistique, culturelle et pédagogique de l'établissement.

Il favorise l'ouverture culturelle vers l'extérieur (le quartier, la ville, le département...). À terme, le projet doit favoriser des partenariats culturels de proximité. La labellisation implique une continuité au-delà de la durée d'engagement de deux ans dans le dispositif.

Partenaire Radio France

Radio France est partenaire de ce projet afin de développer, avec l'équipe du Clémi académique et en lien étroit avec la Daac, l'usage et la pratique de la (web)radio dans les établissements scolaires. Radio France accompagne une approche transversale de la radio : modalités d'écriture radiophonique, mise en forme des articles, expertise par ses professionnelles et professionnels, création sonore, éditorialisation, etc.

Radio France identifie et sollicite un professionnel « référent » qui sera l'interlocuteur privilégié de la classe pour la durée de l'année scolaire.

Public visé

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'éducation, Radio France accompagne 10 classes de collège ou lycée par an pour les trois académies d'Ile-de-France, dont **trois établissements pour l'académie de Créteil**.

- Appel à candidature en appui sur le cahier des charges du label : dossier déposé par les établissements.
- Le groupe de base est une classe mais un CVL, un CVC, un atelier artistique ou un club de l'établissement peut se fédérer au projet. Dans ce cas, un adulte référent du CVL ou du CVC, de l'atelier ou du club fait partie de l'équipe pédagogique.
- Choix des classes retenues par un comité de pilotage (Radio France – Daac et Clémi de l'académie de Créteil).
- L'établissement s'engage sur un partenariat de deux ans. Le choix motivé de maintenir la même classe ou d'en changer revient à l'établissement.

[Cahier des charges du label](#)

Budget

Facturation de 800 € par établissement.

Les établissements retenus sollicitent via la saisie de leur projet dans [l'application Adage](#) (en répondant à l'appel à projets éducation artistique et culturelle pour 2024-2025) une aide du rectorat de 400 € qui complètera l'engagement sur fonds propres de 400 €. Cette dernière partie pourra être financée via la part collective du pass Culture.

Parcours thématiques proposés

Les projets s'articuleront autour d'un des parcours suivants, corrélé au programme musical d'une répétition générale à Radio France.

- **Musique et altérité : découvrir d'autres mondes** : répétition générale de l'Orchestre national de France le jeudi 30 janvier 2025 avec la *Symphonie n°9* dite "du Nouveau Monde" d'Antonin Dvorak
 - Pistes suggérées : la rencontre de l'autre, les migrations, le métissage culturel ou musical, l'appropriation culturelle...
- **Mon bahut et la musique** : répétition générale de l'ensemble Modern le jeudi 6 février 2025 avec la création d'une compositrice contemporaine
 - Pistes suggérées : la place de la musique dans le quotidien ; la musique contemporaine ; les pratiques musicales chez les élèves et chez les enseignants ; l'invisibilisation des femmes (en lien avec la générale autour d'une création d'une compositrice)
- **Écologie, agir pour le climat** : répétition générale de l'Orchestre philharmonique de Radio France le mercredi 30 avril 2025 avec *La Mer* de Claude Debussy
 - Pistes suggérées : la sensibilisation pour l'écologie ; les actions menées dans mon établissement ou mon quartier ; les avis de mes camarades sur la question...
- **Ravel et l'orchestre** : répétition générale de l'Orchestre national de France le jeudi 13 mars 2025 avec *La Valse* et *Ma Mère L'Oye* de Maurice Ravel
 - Pistes suggérées : la guerre et l'effondrement d'une époque (autour de *La Valse* de Ravel) / les coulisses de l'orchestre / la musique de Ravel en 2025

Il est possible que l'ordre de préférence des parcours souhaités soit amené à évoluer, en accord avec l'équipe pédagogique, une fois le choix des établissements opéré.

Formes radiophoniques possibles (selon intervenant retenu en début d'année scolaire)

- Fiction
- Émission
- Matinale
- Reportage
- Enquête

Déroulé prévisionnel du projet

Année 1

- *Automne-hiver 2024* : formation des enseignants (12 heures prévues dans le programme académique d'animation, proposées conjointement par la Daac et le Clémi de l'académie de Créteil). Cette formation prendra, notamment, la forme d'une journée interétablissement de lancement de l'année à la Maison de la radio et de la musique et aura pour objectifs de :
 - construire pédagogiquement les projets de chaque établissement ;
 - se familiariser avec les outils proposés, notamment [la Wikiradio](#) ;
 - permettre les modalités de rencontres interétablissements, voire interacadémiques.
- *Calendrier de l'année* :
 - jeudi 17 octobre 2024 : journée interétablissement de lancement de l'année à la Maison de la radio et de la musique pour les enseignants : visite de Radio France et rencontre avec les intervenants ;
 - novembre – décembre 2024 : venue à Radio France, visite de la Maison de la radio et de la musique et atelier radio n°1 ;
 - janvier – mars 2025 : ateliers radio n°2 et n°3 dans l'établissement ;
 - mars – avril 2025 : atelier radio n°4 à Radio France ;
 - jeudi 22 mai 2025 : restitution à Radio France avec l'ensemble des élèves participants.

Élaboration d'un projet pédagogique fédérateur autour de la webradio et participation ponctuelle à la Wikiradio de Créteil.

Le calendrier inclut les points de rencontres suivants :

- deux interventions du référent Radio France ;
- trois ateliers pour les élèves : fiction radiophonique, France Info, Mouv' Inside ou atelier spécifique (à définir avec l'équipe éducative) ;

- une visite de la Maison de la radio et de la musique : découverte de Radio France, de la Maison de la radio... ;
- une rencontre (répétition, concert, atelier...) avec une formation orchestrale, le chœur ou la maîtrise ;
- bilan de l'année à la Maison de la radio et de la musique en présence des représentants de tous les établissements engagés dans le projet ;
- valorisation des productions des élèves réalisées durant l'année 1.

Année 2 (à moduler en fonction de l'année 1)

Élargissement du projet à la plus grande part de la communauté éducative, production régulière et implication éditoriale dans la Wikiradio de Créteil.

Le calendrier inclut les points de rencontres suivants :

- journée interétablissement de lancement de l'année à la Maison de la radio et de la musique ;
- trois ateliers pour les élèves : fiction radiophonique, France Info, Mouv' Inside ou atelier spécifique (à définir avec l'équipe éducative) ;
- participation à une générale, avec interview de musiciens pour produire, après le concert, un objet radiophonique ;
- découverte des métiers de Radio France : échange avec des professionnelles et professionnels ;
- bilan de l'année à la Maison de la radio et de la musique en présence des représentants de tous les établissements engagés dans le projet ;
- valorisation des productions des élèves réalisées durant l'année 2.

Appel à candidature 2024-2026

- Candidature sur lettre de motivation et fiche de renseignements validée par le chef d'établissement avec classement des 4 parcours thématiques par ordre de préférence.

Date limite des candidatures : 4 juin 2024 (inclus), à envoyer impérativement aux quatre contacts suivants

- Nathalie Terrades, formatrice, cheffe de projet webradio, Clémi de l'académie de Créteil, nathalie.terrades@ac-creteil.fr
 - Doriane Bazelaire, chargée de médiation musicale et numérique à Radio France, doriane.bazelaire@radiofrance.com
 - Rihanata Quenum-Sanfo, professeure relais à Radio France, rihanata.quenum-sanfo@radiofrance.com
 - Cédric Govaere, conseiller musique de la Daac du rectorat de Créteil, cedric.govaere@ac-creteil.fr
- Les établissements seront informés à l'issue de la réunion du comité de pilotage, qui se tiendra le 5 juin 2024.
 - **SAISIE dans Adage (uniquement pour les projets retenus) jusqu'au 14 juin 2024.**

Précisions pour candidater

- En ce qui concerne la rédaction d'une lettre de motivation : celle-ci devra notamment préciser en quoi la participation au programme s'inscrit dans le projet de l'établissement, et quelles actions concrètes il est envisagé de mener pour faire rayonner le projet sur l'ensemble de l'établissement au moyen de propositions diverses susceptibles de fédérer tous les élèves. Mentionner, le cas échéant, l'existence de classe-média, de webradio, de matériel audio et de formation préexistante via le Clémi Créteil ou la Daac
- Candidater nécessite la formation **d'une équipe pédagogique** soudée d'au moins trois enseignants.
- Le projet doit être validé par le chef d'établissement (voir [fiche de candidature](#))